

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BEAUVAIS - 6001 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 29/10/2024 - 5413 - 2022 B 00604 - 917 690 612 - 22H22

# SAS 22H22

21 bis rue Fanny Duvivier  
60870 RIEUX

*Comptes annuels  
du 19/07/2022 au 31/12/2023*



## Ficogex

Partenaire de votre performance

*Attestation de conformité  
madame MARTINS MALHEIRO SONIA  
présidente.*



**BILAN**

Du 19/07/2022 au 31/12/2023

<b>ACTIF</b>	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 758,99	850,62	908,37	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 758,99</b>	<b>850,62</b>	<b>908,37</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	13 386,36		13 386,36	
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances</b>				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
Disponibilités	12 727,71		12 727,71	
Charges constatées d'avance (3)	316,73		316,73	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>26 430,80</b>		<b>26 430,80</b>	
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Écarts de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>28 189,79</b>	<b>850,62</b>	<b>27 339,17</b>	
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

**BILAN**

Du 19/07/2022 au 31/12/2023

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : 5 000,00 )	5 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-2 085,87	
SITUATION NETTE	2 914,13	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 914,13</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (I) Bis</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	20 253,67	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 211,37	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	960,00	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>24 425,04</b>	
Écarts de conversion passif (IV)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>27 339,17</b>	
	14 315,93	
	10 109,11	
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 19/07/2022 au 31/12/2023

	Du 19/07/22 Au 31/12/23	Du Au	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises	102,84		102,84	
Production vendue (biens & serv.)	8 726,27		8 726,27	
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>8 829,11</b>		<b>8 829,11</b>	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges				
Autres produits				
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) (1)</b>	<b>8 829,11</b>		<b>8 829,11</b>	
Achats de marchandises	12 789,51		12 789,51	
Variation de stocks	-13 386,36		-13 386,36	
Achats de matières premières et autres approvis.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	15 737,25		15 737,25	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements	850,62		850,62	
Dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	61,57		61,57	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II) (2)</b>	<b>16 052,59</b>		<b>16 052,59</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-7 223,48</b>		<b>-7 223,48</b>	
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
De participation (3)				
D'autres valeurs mob. et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mob. de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	162,39		162,39	
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>162,39</b>		<b>162,39</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>-162,39</b>		<b>-162,39</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT <i>avt impôts</i> (I+II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-7 385,87</b>		<b>-7 385,87</b>	
Produits exceptionnels (VII)	5 300,00		5 300,00	
Charges exceptionnelles (VIII)				
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>5 300,00</b>		<b>5 300,00</b>	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>14 129,11</b>		<b>14 129,11</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>16 214,98</b>		<b>16 214,98</b>	
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>-2 085,87</b>		<b>-2 085,87</b>	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

# SOMMAIRE

Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de résultat	4

**22H22**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 5.000 euros**  
**Siège social : 21 bis rue Fanny Duvivier**  
**60870 RIEUX**  
**SIRET : 91769061200010**

---

<b><u>DELIBERATION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2024</u></b>
--

Le Trente juin 2024 à quatorze heures, Madame Sonia MARTINS MALHEIRO, associée unique de la société « 22H22 » société par actions simplifiée au capital de 5.000€, divisé en 5.000 actions de 1€ chacune, dont le siège est à RIEUX (Oise), 21 bis rue Fanny Duvivier ;

Délibérant sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Rapport de la Présidence sur l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et rapport de la Présidente sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, intervenues ou renouvelées au cours du même exercice.

- Examen et approbation des comptes et bilan dudit exercice ; quitus à la Présidence.

- Affectation des résultats.

- Approbation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.

- Questions diverses.

A adopté les décisions suivantes :

### **PREMIÈRE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES**

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes de cet exercice, lesdits comptes se soldant par une perte de - 2 085,87 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

### **DEUXIÈME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT**

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -2 085,87 euros de la manière suivante :

La perte de l'exercice s'élevant à -2 085,87 euros serait affecté :

- à concurrence de -2 085,87 euros au poste de report à nouveau débiteur.

#### **Rappel des dividendes distribués**

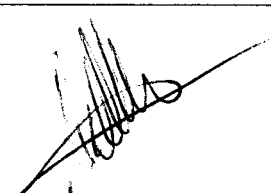
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

### **TROISIÈME RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES**

L'Associé Unique prend acte qu'il sera fait mention au registre des décisions, à la suite du présent procès-verbal, des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.223-19 du Code de Commerce.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal par la Gérance.

<p><b><u>Madame Sonia MARTINS MALHEIRO</u></b> <i>Associée Unique et Président</i></p>	
--	--